

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02778

Numéro SIREN : 811 377 779

Nom ou dénomination : 8SEC

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/030478

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/030478**
n°de gestion : **2015B02778**
n°SIREN : **811 377 779 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 21/08/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

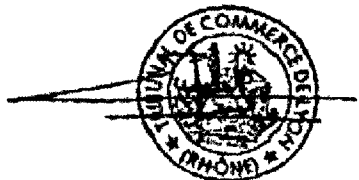
8SEC - Société par actions simplifiée
129 rue Servient 69003 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



5104928

30478

SAS 8SEC

129 RUE SERVIENT 69003 LYON

Etats fiscaux

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise		SAS 8SEC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise		129 RUE SERVIENT 69003 LYON		Durée de l'exercice précédent *		12	
Numéro SIRET *		8 1 1 3 7 7 7 9 0 0 0 1 2					
		Néant ☐					
				Exercice N clos le,		31/12/2017	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	13 500	AC	6 758		6 743
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 556	AG	6 556		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	141 431	AK	35 755		105 676
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	10 399	AU	4 771		5 628
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières *	BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	171 887	BK	53 840		118 047
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	EV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ	21 864	CA			21 864
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
Disponibilités	CF	48 349	CG			48 349	
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
TOTAL (III)		CJ	70 213	CK			70 213
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Penalités de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif *	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	242 100	IA	53 840		188 260
Renvois: (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	
Clause de réserve de propriété *		Immobilitations		(3) Part à plus d'un an		CR	
		Stocks				Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme gg.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2018

Désignation de l'entreprise		SAS 8SEC		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	1 070)	DA	1 070	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	214 794	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG		
	Report à nouveau		DH	(61 032)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(76 825)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	78 007	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN	90 000	
	TOTAL (II)		DO	90 000	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 759	
	Dettes fiscales et sociales		DY	18 495	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	20 253		
(V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	188 260		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	20 253		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 8SEC		Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG		FH	30 673	FI	30 673
		FJ		FK	30 673	FL	30 673
	Chiffres d'affaires nets *					FM	
	Production stockée *					FN	53 862
	Production immobilisée *					FO	
	Subventions d'exploitation					FP	
	Reprises sur amortissements et provisions transferts de charges * (9)					PQ	
	Autres produits (1) (11)					FR	84 535
Total des produits d'exploitation (2) (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	35 901
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	969
	Salaires et traitements *					FY	66 185
	Charges sociales (10)					FZ	23 495
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *			GA	31 139
			dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant	dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	1 440
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	159 128
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	219
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	219
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(219)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(74 812)

(RELEVÉ voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SAS 8SEC		Neant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Repenses sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	2 013		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 013		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(2 013)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices *				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	84 535		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	161 360		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(76 825)		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP		
			Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 440	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
			2 013				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 20 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 188 260,37 E.

Le résultat net comptable est une perte de 76 824,77 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/04/2018 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

Actif circulant**- Stocks :**

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi CICE**Montant du CICE sollicité**

Au titre de l'année civile 2017, le CICE sollicité par l'entreprise s'élève à un montant de 4 429 €. Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des rémunérations éligibles au titre de ladite année civile, il sera imputé sur l'impôt société ou si celui-ci est insuffisant fera l'objet d'une demande de remboursement.

Comptabilisation du CICE

Conformément à l'avis ANC du 28 février 2013 le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, il améliore ainsi le résultat d'exploitation.

Utilisation du CICE de l'année précédente

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt.

Le CICE sollicité au titre de l'année civile précédente 2016, d'un montant de 3 272 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31/12/2017, il a été utilisé pour le financement des actions suivantes :

Utilisation du CICE	En % du montant
Investissements	100 %
Recrutement ou augmentation rémunération	
Formation	
Reconstitution du fonds de roulement	
Recherche, innovation, prospection nouveaux marchés.	
Transition écologique et énergétique	

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement = 13 500 €uros

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				100 %
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL				

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 171 887 €uros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	111 077	53 862	3 451	161 488
Immobilisations corporelles	7 194	3 205		10 399
Immobilisations financières				
TOTAL	118 272	57 066	3 451	171 887

Amortissements et dépréciations d'actif = 53 840 €uros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	22 668	29 852	3 451	49 069
Immobilisations corporelles	1 472	3 299		4 771
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	24 139	33 152	3 451	53 840

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais d'établissement	13 500	6 758	6 743	5 ans
Licence	6 556	6 556	0	2 ans
Application jeux mobile	141 431	35 755	105 676	5 ans
Mob. mat bureau info	10 399	4 771	5 628	de 2 à 3 ans
TOTAL	171 887	53 840	118 047	

Etat des créances = 21 864 €uros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	21 864	21 864	
TOTAL	21 864	21 864	

Provisions pour dépréciation = €uros

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 070 €uros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10704	0,10	1 070
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10704	0,10	1 070

Etat des dettes = 20 253 €uros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 759	1 759		
Dettes fiscales & sociales	18 495	18 495		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	20 253	20 253		

Charges à payer par postes du bilan = 7 992 €uros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	214
Dettes fiscales & sociales	7 778
Autres dettes	
TOTAL	7 992

Annexe aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS*****Information sur le compte de résultat***

Le détail des postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figure au chapitre « compte de résultat détaillé » des états financiers complets. On pourra s'y reporter pour obtenir une information plus détaillée.

Effectif et engagements au titre des indemnités de départ à la retraite

L'effectif de l'entreprise est de 0, l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite à verser aux salariés, jugé non significatif, n'a pas été calculé.

Annexe aux comptes annuels (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 7 992 €uros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Frs factures non parvenues(408100)</i>	214
TOTAL	214

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Pers conges a payer(428200)</i>	4 862
<i>Org soc ch/conges a payer(438200)</i>	2 109
<i>Charges a payer(448600)</i>	807
TOTAL	7 778

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 20 mois	30/04/2015 mois	30/04/2015 mois	30/04/2015 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	1 070	1 070			
b) Nombre d'actions émises	10 704	10 704			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	30 673	32 105			
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-43 673	-36 893			
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-43 673	-36 893			
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-76 825	-61 032			
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-4	-3			
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-7	-6			
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	66 185	88 152			
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	23 495	31 688			

Observations complémentaires

8SEC
Société par actions simplifiée
au capital de 1 070,40 euros
Siège social : 129, rue Servient, 69003 LYON
811 377 779 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à -76 824,77 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -76 824,77 euros

Affectée au compte "report à nouveau" débiteur -76 824,77 euros
S'élevant ainsi à -137 856,89 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 JUIN 2018

6550

Cette résolution est adoptée par 2 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président
Louis GIRAUD

